

Vers un Centre intégré de santé et de services sociaux sans fumée en Abitibi-Témiscamingue!

Rouyn-Noranda, le 3 mai 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite informer la population et les médias qu'il entame un processus afin de devenir un établissement sans fumée. Ce processus est lancé afin de répondre à la Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme du ministère de la Santé et des Services sociaux. Celle-ci oblige les établissements de santé à adopter une politique de lutte contre le tabagisme ayant pour objectif la création d'environnement 100 % sans fumée, au plus tard le 26 novembre 2017.

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a donc choisi de saisir l'opportunité et adoptera une politique de lutte contre le tabagisme à la hauteur de sa mission. L'implantation d'une telle politique a comme finalité la protection de la population, principalement celle de ses employés, de ses médecins, de ses usagers et des visiteurs. En s'appuyant sur des principes de promotion de la santé, de responsabilité, de cohérence et de collaboration, les mesures contenues dans la politique contribueront également à réduire les inégalités de santé et contribueront aux efforts de soutien à la cessation tabagique.

Voici les orientations qui ont été retenues et qui seront incluses dans la politique qui sera adoptée à l'automne 2017 :

- fermeture des fumoirs à l'exception de ceux en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD);
- interdiction de fumer dans l'ensemble des installations et des terrains du CISSS, sans zone fumeurs;
- interdiction de fumer dans toutes les chambres des installations du CISSS;
- favorisation de l'abandon du tabagisme ou de la gestion des symptômes de sevrage (chez les usagers et le personnel).

L'ensemble des orientations sera effective à compter du 1^{er} janvier 2019.

Afin de bien se préparer pour la mise en œuvre de ces orientations, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue entamera une tournée de discussion et de consultation dans l'ensemble de la région auprès de divers groupes représentant la population et les membres de son personnel ainsi qu'auprès des divers comités professionnels. Ces groupes seront invités à s'exprimer sur les impacts potentiels de la politique ainsi que sur les mesures à déployer pour une application harmonieuse de la politique.

Par la suite, le comité de travail s'assurera de présenter un plan de mise en œuvre en veillant à la concertation des acteurs impliqués, à l'optimisation de la cohérence de l'ensemble des actions à déployer, à la circulation d'information et à une utilisation efficiente des ressources.

- 30 -

Source : Krystina Sawyer
Adjointe au PDG - relations médias
Chef de service des communications internes

Informations : Renée Labonne
Chef d'équipe en communication
819 825-5858, poste 2509